



RAPPORT D'ACTIVITÉS *2022*

SOMMAIRE





ÉDITO

Au cours d'une année 2022 agitée en raison du contexte international qui a impacté la vie de toutes et tous, Advivo, fidèle à sa mission, n'a jamais cessé de se tenir aux côtés des collectivités, des entreprises partenaires comme auprès de ses locataires.

Malgré la hausse des prix du gaz et de l'électricité, des matières premières, malgré les difficultés et les contraintes réglementaires, notre Office engagé dans une alliance avec Alpes Isère Habitat et Actis au sein de la Société de Coordination Entre Rhône et Alpes (SCEREA), a su, à chaque fois, répondre présent.

Il le doit avant tout à l'application depuis maintenant des années, d'une constante rigueur budgétaire grâce à laquelle nous sommes en mesure d'afficher de bons résultats comme le souligne d'ailleurs l'agence nationale de contrôle du logement social (A.N.C.O.L.S.).

“Advivo, fidèle à sa mission, n’a jamais cessé de se tenir aux côtés des collectivités, des entreprises partenaires comme auprès de ses locataires.”

Cet organisme de contrôle relève qui plus est, dans notre gestion, de nombreux points positifs, en particulier des loyers adaptés aux ménages les plus modestes, une très bonne structure financière, un faible risque de solvabilité, une politique volontariste en matière de développement durable et d'amélioration de notre patrimoine.

Cette gestion nous a permis une nouvelle fois en 2022 d'être avec seulement + 0,4 % de hausse de loyers, l'Office en Isère qui a augmenté le moins les loyers, l'ambition ici étant naturellement de ne pas pénaliser davantage le pouvoir d'achat de nos locataires tout en continuant à investir pour leur confort au quotidien.

Nous avons ainsi poursuivi notre effort de construction de nouveaux logements, nous avons continué d'améliorer le confort énergétique des logements en réhabilitant nos résidences, en étant à l'écoute de nos locataires en adaptant leurs provisions de charges en accord avec leurs représentants.

A cet égard, il importe de rendre hommage à l'investissement, à l'implication au quotidien de tous les salariés d'Advivo lesquels, par les efforts déployés, par leur apport collectif, sont pour beaucoup dans l'atteinte des objectifs et la bonne santé de l'entreprise.

L'idée bien évidemment est de tenir le cap, de poursuivre sur cette route car il ne saurait être question de se relâcher afin de continuer de satisfaire nos locataires.

C'est ainsi, en effet, que les missions de notre office prennent tout leur sens.

Thierry Kovacs, Président
Nicolas Berthon, Directeur Général



ADVIVO, UNE IDENTITÉ FORTE

Construisons la vie ensemble

Fondé en 1914, Advivo est spécialisé dans la construction, la réhabilitation et la gestion de logements sociaux.

L'Office accorde une importance primordiale à **l'humain** et à son **rôle social**, misant sur **l'écoute, l'échange, la proximité** et **une qualité de service en constante amélioration** auprès des locataires, des collaborateurs et de l'ensemble de ses partenaires.

Aménageur public au service des collectivités locales, **Advivo participe également au renouvellement urbain des quartiers** à travers des opérations de réhabilitations et de constructions aujourd'hui ancrées dans un processus de transition énergétique.



PLAN STRATÉGIQUE

du Patrimoine

Montant global :

148 032 439 euros sur la période 2019-2028

À la suite des différentes lois qui ont impacté les Offices Publics de l'Habitat, Advivo a procédé à la mise à jour de son dernier PSP en 2019.

1

Réhabilitations et améliorations du cadre de vie et du confort des habitants.

Coût global : 28 928 100€ TTC

Soit 2 741 logements pour
10 553€ TTC /logement

2

Plan pluriannuel de maintenance et de travaux
Coût global : 48 004 339€ TTC

3

Plan de développement, 474 logements
Coût global : 71 100€ TTC



Beatrice Mucciante
Responsable du
secrétariat général

Florent Bouffard Roupé
Directeur des
Services de proximité
Depuis le 8 Mars 2023

Nicolas Berthon
Directeur Général

Laurent Acosta
Directeur de la
gestion locative

Jean Casanova
Directeur du patrimoine
et du développement
Depuis le 1er février 2023

Rachel Blanc
Directrice des
ressources



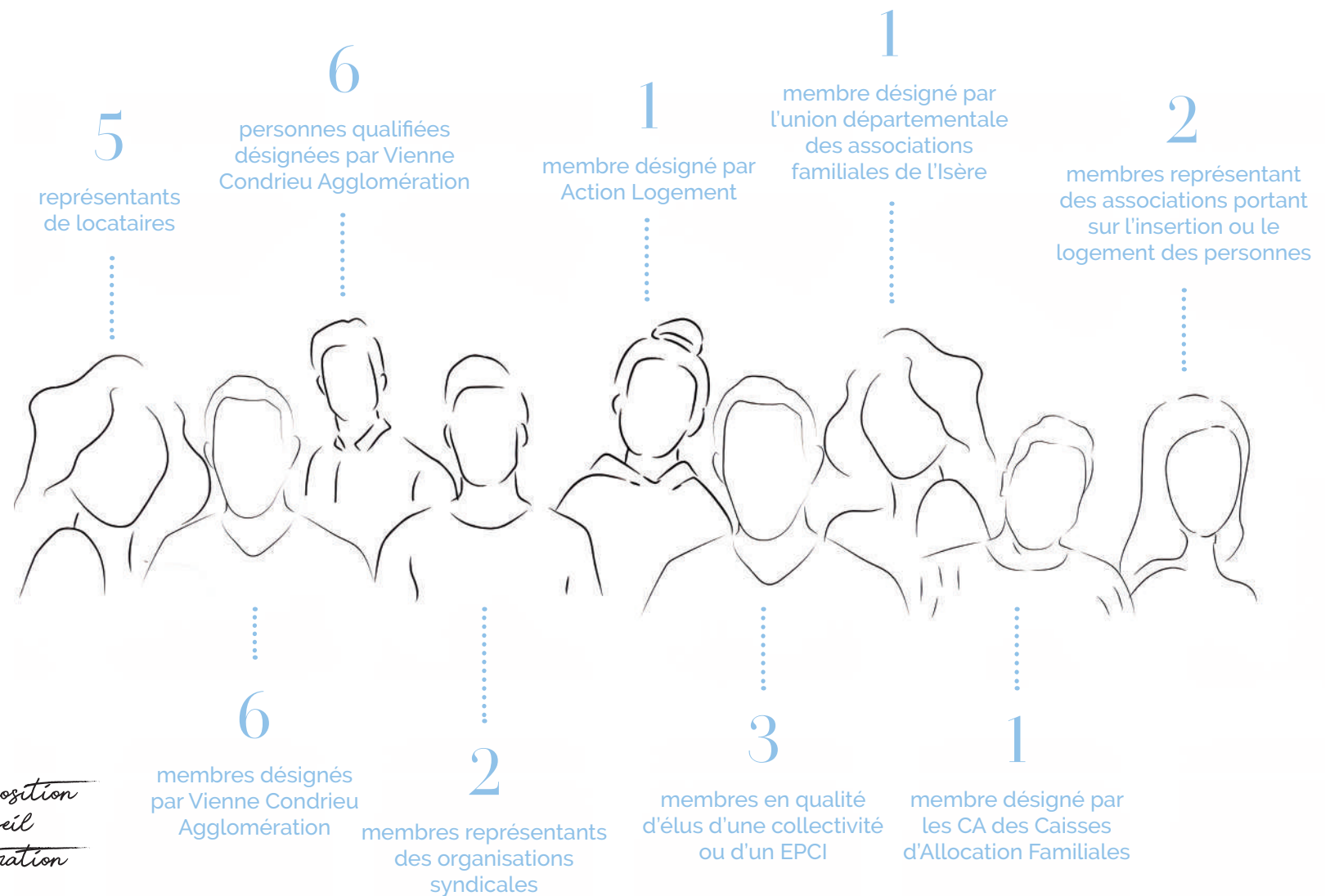
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sous l'autorité de son Président, Thierry Kovacs, Président de Vienne Condrieu Agglomération et Maire de Vienne, le Conseil d'Administration conduit la politique générale de l'Office et vote par ses délibérations les différentes opérations de l'organisme.

Il s'est réuni 5 fois en 2022.



*Voir la composition
du Conseil
d'Administration*





Jacques Duc



Noelle Gaulard



Jacqui Brunet



Quaiba Zerrouki



Roger Munk

LES ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES

En tant qu'administrateur, le représentant des locataires est un véritable porte-parole au sein du Conseil d'Administration et du Conseil de Concertation Locative du Patrimoine, il participe également à diverses commissions pilotant le fonctionnement de l'Office : la Commission des Finances, la Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements, la Commission d'Appel d'Offres, le Bureau, la Commission Finance..

Lui-même locataire, il participe activement aux grandes décisions d'Advivo concernant sa politique générale, les programmes de constructions et de travaux, la gestion des résidences, la qualité des logements, les attributions de logements, l'évolution des loyers, la maîtrise des charges etc..



scerea

SOCIÉTÉ DE COORDINATION
ENTRE RHÔNE ET ALPES

ZOOM

LES 3 OPH ISÉROIS UNIS AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ DE COORDINATION ENTRE RHÔNE ET ALPES

Créée en décembre 2020 par Advivo et Alpes Isère Habitat, et agréée officiellement en février 2021, le Conseil d'Administration de la SCEREA (Société de coordination entre Rhône et Alpes) a approuvé le 1er avril 2022 l'adhésion d'Actis à cette **alliance qui réunit ainsi les 3 Offices Publics de l'Habitat isérois.**

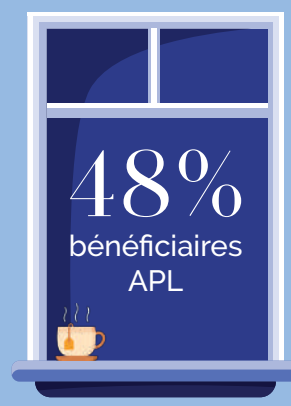
Les trois organismes partagent des valeurs communes basées sur la gestion de proximité, la performance économique au service de la mission sociale, l'entretien du patrimoine, la qualité de service rendu aux habitants. Grâce à leur complémentarité, ils confortent un ancrage fort aux territoires, avec l'ambition de réaliser multiples coopérations.

La SCEREA avec ses **45 000 logements** s'inscrit dans une véritable cohérence géographique et est dotée d'une capacité d'action augmentée par la mutualisation de certains moyens. Les trois bailleurs se donnent la capacité à répondre, ensemble, aux principaux besoins des territoires en matière de logement locatif social, d'accession sociale à la propriété, de résidences pour personnes âgées, de commerces de proximité, tout en accompagnant le patrimoine vers la transition énergétique.

Cette nouvelle forme de coopération offre tous les avantages de la synergie des membres tout en conservant l'autonomie de chacun.



2022 *en chiffres*



TEMPS FORTS 2022



MARS

Première pierre
Résidence Autonomie
à Eyzin-Pinet

AVRIL

Lancement de la réhabilitation de la
résidence Quai Riondet à Vienne



AVRIL

Actis rejoint la SCEREA

JUIN

Lancement de la démolition
de l'ancien foyer des jeunes
travailleurs de Vienne



JUIN

Lancement de la démolition
de la résidence Albert
Thomas à Vienne



SEPTEMBRE

Première pierre, résidence
Coeur Roussillon à Roussillon



JUILLET

21ème édition
des Chantiers d'été

OCTOBRE

Inauguration de la réhabilitation de la
résidence Nymphéas I à Vienne



SEPTEMBRE

Congrès HLM de Lyon

OCTOBRE

Advivo lauréat du prix du donneur
d'ordre innovant dans la mise en
oeuvre d'une clause sociale



DÉCEMBRE

Elections des représentants
des locataires

NOVEMBRE

Elections professionnelles





RÉHABILITER,
CONSTRUIRE
ET S'ENGAGER

pour l'avenir des territoires

Résidence Coeur Roussillon à Roussillon

CONSTRUCTIONS NEUVES

Mises en chantier en 2022



Sur la commune d'Eyzin-Pinet, les travaux d'une résidence autonomie de **50 logements dédiés et adaptés aux seniors seuls ou en couple**, portée par Advivo et gérée par le groupe ACPPA, spécialisé dans l'hébergement de personnes âgées ou handicapées, ont débuté début 2022 pour une livraison à l'été 2023.

La résidence sera composée de 10 T1 Bis et 40 T2, ainsi que d'un logement d'urgence qui permettra d'accueillir temporairement des seniors en situation d'urgence, ou des familles venant visiter leurs proches. Elle s'ouvrira sur un jardin arboré permettant aux visiteurs et aux résidents de profiter des paysages environnants, et d'inscrire en douceur la résidence dans son environnement.

Promoteur : ADIM Lyon
Coût global : **8 463 500 € TTC**



En 2022, Advivo a acheté en VEFA (vente en l'état futur d'achèvement), 20 logements collectifs sur la commune de Roussillon.

Ce programme intitulé «Coeur Roussillon» comprendra un bâtiment composé de **20 logements collectifs**, 14 garages boxés en sous-sol, 10 places de stationnement en extérieur dont 2 PMR, des locaux à vélos et un local à ordures ménagères.

Située avenue du Lycée, la résidence possède une localisation idéale, à proximité des équipements publics (Mairie, écoles, arrêts de bus...) et des commerces de proximité.

Promoteur : L&G Groupe
Coût global : **3 460 000 € TTC**

RÉHABILITATIONS

Livraisons et mises en chantier en 2022

LIVRÉE EN 2022



Construite en 1980, la résidence Nymphéas 1 a fait l'objet d'une vaste réhabilitation, lancée en mars 2021.

Les travaux se sont achevés en juin 2022 et ont permis de moderniser l'aspect global de la résidence et d'améliorer le confort de nos locataires en terme :

- Isolation phonique et thermique extérieure
- Amélioration des parties communes : condamnation des locaux vide-ordure, réfection complète du hall d'entrée du bâtiment y compris remplacement des boîtes aux lettres....
- Sécurisation : mise en sécurité électrique des logements et des parties communes.

Architecte : De Plus Belle Architectes
Coût global : **700 000€ TTC**

MISE EN CHANTIER EN 2022



Cette opération lancée en avril 2022 a pour but d'améliorer le quotidien des locataires des **32 logements** qui composent la résidence.

Les travaux concernent notamment :

- Les économies d'énergie : ravalement des façades avec isolation thermique par l'extérieur, réfection de l'isolation et de l'étanchéité de la toiture.... À la fin des travaux, l'étiquette énergétique du bâtiment est passée de la classe D à la classe B
- L'embellissement des parties communes
- La sécurisation : installation de caméras de surveillance dans le hall, mise en sécurité électrique des logements...

Architecte : Barrios
Coût global : **1 011 170€ TTC**

DIRECTION DU PATRIMOINE ET DU DÉVELOPPEMENT



Effectif au 8 mars 2023



DÉMOLITION

EX FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS *Vienne*

Construits en 1979, les deux bâtiments de l'ancien Foyer de Jeunes Travailleurs de Cancanne à Vienne, innopé depuis 15 ans, leur démolition a commencé fin 2022.

Le premier bâtiment s'étendait sur trois étages et comprenait 20 chambres et 12 studios, tous équipés de salles de bain. Le deuxième bâtiment disposait quant à lui d'un sous sol et de deux étages, abritant 38 chambres et 6 studios, là aussi équipés de salles de bain.

Ce chantier s'est voulu exemplaire en termes d'insertion et de recyclage des matériaux :

- 105 heures d'insertion ont été réalisées durant la phase de démolition
- 100% des matériaux (essentiellement béton et ferraille) ont été recyclés

L'avenir de ce nouvel espace est aujourd'hui en cours d'étude et de discussions entre la Ville de Vienne et Advivo dans l'objectif de créer un lieu ludique et convivial. Situé en zone inondable, une nouvelle construction n'était pas autorisée.

Coût global : **734 340€ TTC**





DÉMOLITION

RÉSIDENCE ALBERT THOMAS

Vienne

Au titre de son engagement dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) de la Vallée de Gère et après l'opération de réhabilitation des résidences Saint-Martin II et Teytu (110 logements), Advivo a démoli en 2022 un bâtiment situé sur la bordure ouest de la place Drapière.

Les locataires des 8 logements qui étaient encore occupés (sur 18 logements au total) ont bénéficié d'un dispositif d'accompagnement qui a facilité leur relogement sur Vienne (à l'exception d'un locataire) et les a épaulés pour leur déménagement et l'ensemble des démarches administratives. A l'issue, une enquête de satisfaction a été conduite auprès d'eux, laquelle a révélé que les relogements ont été positifs pour les foyers concernés qui ont constaté une nette amélioration de leur cadre de vie.

Cette démolition était essentielle pour poursuivre la dynamisation sociale, commerciale et événementielle du quartier de Saint-Martin.

477 heures d'insertion ont été réalisées durant la phase de démolition (contre 175 heures prévues initialement)

136 tonnes de déchets variés tel que du bois, du plastique ou du plâtre ont été triés à la source et valorisés à 90 %.

Coût global : **1 057 170€ TTC**



ASSISES DE L'ACHAT PUBLIC

4^e
ÉDITION

POUR UN TERRITOIRE
LE PLUS RESPONSABLE !

DI 6 OCTOBRE 2022



Nicolas Berthon, Directeur Général d'Advivo, Mai Pham, Responsable du Pôle juridique et marchés publics, Charles Todaro, Maire de Meyssiez, Pascal Reynaud, Facilitateur de clause sociale à Vienne Condrieu Agglomération, Alina Ongarello, Responsable du service emploi et insertion à Vienne Condrieu Agglomération et Malika Laroui, membre du conseil d'administration d'Advivo et Conseillère municipale déléguée et chargée de l'insertion, de la cohésion sociale et des centres sociaux à Vienne



ADVIVO LAURÉAT DU PRIX DU DONNEUR D'ORDRE INNOVANT DANS LA MISE EN OEUVRE D'UNE CLAUSE SOCIALE

Dans le cadre des Assises de l'achat public, organisées par Grenoble Alpes Métropole en partenariat avec l'UGAP, le Département de l'Isère et la Ville de Grenoble, Advivo a reçu le 6 octobre 2022 le **prix du donneur d'ordre innovant dans la mise en oeuvre d'une clause sociale**.

Ce prix récompense la décision de l'Office, d'inclure des clauses sociales d'insertion dans ses marchés de travaux et de services.

Une démarche visant **à promouvoir l'emploi des personnes rencontrant des difficultés d'insertion ainsi que des actions facilitant l'accès ou le retour à l'emploi de personne rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles**.

Particulièrement pour les marchés de services, Advivo a souhaité mettre en place des allotissements géographiques pertinents permettant aux petites structures de l'insertion par l'activité économique de se positionner afin de maintenir et de développer l'outil d'insertion du territoire.

Le marché récompensé lors des Assises de l'achat public est celui des travaux de nettoyage des parties communes.

Sur l'année 2022, ce marché représente :

- **3 527 heures d'insertion réalisées**
- 8 personnes impactées par les clauses
- 50% de femmes 50% d'hommes
- 100% habitants de l'agglomération Viennoise dont 87% des quartiers politique de la ville

MAINTENANCE

et entretien

18

ascenseurs rénovés

367 766€

montant total consacré à la rénovation
des ascenseurs

184

chaudières, chauffe-eaux et
chauffe-bains remplacés

401

logements raccordés à
la télévision satellitaire

ACCESSIBILITÉ

Depuis 2001, Advivo participe au maintien des personnes âgées ou en situation de handicap au sein de leur logement en effectuant des travaux d'aménagement.

En tenant compte de certains critères (âge, type du logement et certificat médical précis), les locataires peuvent bénéficier de l'aménagement de leur salle de bains : remplacement de la baignoire par une douche, installation de barres de maintien et réhaussement de WC. Des travaux d'adaptation spécifiques sont également réalisés tels que la motorisation des volets et l'aménagement de places de parking.

35

aménagements de salle de bains
(remplacement baignoire / douche,
faïence, vasque...)

13

petits aménagements
(barre d'appui, siège de douche,
rehaussement WC..)

179 730€

coût global sur l'année



PÔLE MAINTENANCE

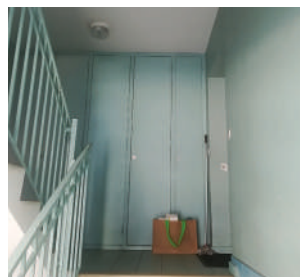
Effectif au 1^{er} février 2023

PROGRAMMATION

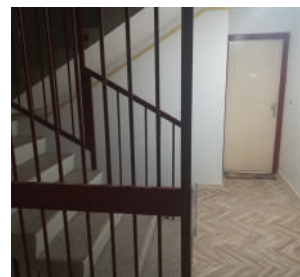
Gros entretiens



Remplacement des boîtes aux lettres, le Plan des Aures, Pont-Evêque



Embellissement des parties communes Auberives-sur-Varèze



Remplacement de la porte de hall, Mistral II, Vienne

661 562€

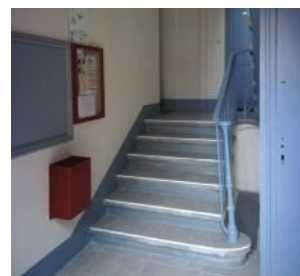
coût total



Réfection peinture des portes de garages, et des volets, Auberives-sur-Varèze



Remplacement interphonie et porte de hall, Mistral II, Vienne



Embellissement des parties communes, Convention, Vienne

1 328

logements concernés

1 672

locataires concernés

Dans le cadre de la programmation de gros entretiens, de nombreuses opérations ont été réalisées sur le patrimoine Advivo en 2022 : embellissement des parties communes, réfection des montées d'escaliers, réfection des peintures des portes de garages et des portes palières, remplacement des boîtes aux lettres et des systèmes d'interphonie...

RÉHABILITER, CONSTRUIRE ET S'ENGAGER

pour l'avenir des territoires



Jean Casanova
Directeur du Patrimoine
et du Développement

Depuis le 1er février 2023

Comment appréhendez-vous les programmes de réhabilitation ?

Il est important de rappeler que chaque réhabilitation est reliée à une « programmation » ; en effet, c'est lors de la réalisation de notre Plan Stratégique de Patrimoine (PSP) que nous croisons l'intégralité de nos données afin de savoir si telle ou telle résidence doit être réhabilitée à court, moyen ou long terme.

Lorsque ce « planning » sur 10 ans est validé, nous passons à l'étape suivante qui consiste notamment à faire en sorte que toutes nos réhabilitations répondent à des besoins identifiés par l'Office.

Il y a dans chaque réhabilitation des travaux que nous réalisons de manière quasi systématique comme :

- la mise en sécurité électrique des parties communes et des logements,
- la sécurisation des portes de hall,
- le remplacement du système d'interphonie,
- les embellissements des parties communes,
- le remplacement des menuiseries extérieures,

Il faut ensuite compléter ce programme de travaux afin de tenir compte des particularités de chaque site.

C'est dans ce cadre que les équipes se rendent sur place afin d'affiner le programme : est-il pertinent de mettre un ascenseur ? Si oui est-ce réalisable techniquement et financièrement ? Doit-on isoler thermiquement par l'extérieur ? Doit-on profiter des travaux pour reprendre l'étanchéité de la toiture ?

Je termine volontairement cette interview par le mot « besoin » avec lequel j'ai commencé : le meilleur projet, doit démarrer par une analyse des besoins.

C'est en partant de cette base que nous déclinons le programme de travaux de chaque réhabilitation en tenant compte des budgets alloués et des faisabilités techniques.



AGIR

*pour un habitat
durable*



FAIRE DE CHAQUE RÉHABILITATION UNE OPÉRATION DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Aménageur public au service des collectivités locales, Advivo participe également au renouvellement urbain des quartiers à travers des opérations de réhabilitations et de constructions aujourd'hui ancrées dans un processus de transition énergétique.

Si nos constructions neuves font l'objet de certifications QUALITEL, attestant des performances énergétiques permettant de contribuer au respect de l'environnement, nos opérations de réhabilitations sont quant à elles prioritaires en fonction des résidences les plus énergivores. Face à une demande sans cesse évolutive, la politique de réhabilitation de l'Office est résolument tournée vers l'avenir : l'amélioration du cadre de vie des locataires et l'anticipation des besoins de demain.

Chacune de nos opérations intègre ainsi un volet «amélioration thermique» afin de parvenir à une réduction de l'impact environnemental, mais également à la réduction de la facture énergétique et des charges locatives de nos locataires.

Après avoir obtenu le label BBC Effinergie Renovation pour la réhabilitation des 110 logements des résidences Saint-Martin II et Teytu à Vienne en 2021, Advivo a investi 16,3 millions d'euros au profit de son parc de logements en 2022. Une somme importante qui a permis de financer plusieurs opérations de réhabilitations concernant plus de 300 logements.



Résidence Saint-Martin II à Vienne

PRIVILÉGIER

les énergies renouvelables

Advivo a pris conscience très tôt de la nécessité de s'engager dans la transition énergétique. D'une part, en réduisant notre consommation et, implicitement, en faisant baisser nos émissions polluantes, en particulier les gaz à effet de serre. D'autre part, en favorisant au niveau de l'ensemble de notre patrimoine, un développement des énergies renouvelables, principalement le solaire.

Advivo est le premier bailleur social à avoir mis à disposition dans le cadre de la convention Subsol, l'ensemble de ses toitures pour les équiper de **20 000 m² de panneaux photovoltaïques**.

En janvier 2021 et en partenariat avec Yoplait, Vienne Condrieu Agglomération et ENGIE, nous avons mis en service un **réseau urbain de récupération de la chaleur fatale émise par l'usine Yoplait, permettant de couvrir 60% des besoins en chauffage de 791 logements et une école sur le quartier d'Estressin, à Vienne**. Ce projet innovant permet de réduire les émissions de CO₂ de 50% et de valoriser plus de 3 000 MWh d'énergie par an.

250

Installations de panneaux
photovoltaïques prévues en 2023

Au quotidien, nous priorisons le remplacement des équipements, notamment les chaudières individuelles gaz. Le matériel de plus de 17 ans est automatiquement remplacé par des chaudières plus performantes et plus économes, tant en matière de coût, que d'énergie consommée.

PROMOUVOIR

des pratiques responsables en interne



344

kilomètres parcourus lors
du Challenge Mobilité

13

véhicules électriques à
disposition des salariés

L'implication d'Advivo dans les enjeux environnementaux passe aussi par la sensibilisation de nos équipes aux questions climatiques à travers plusieurs actions mises en place.

- écomobilité : 13 véhicules et un vélo électriques à la disposition de nos collaborateurs
- Politique de dématérialisation des documents
- Affichage écoresponsable
- Participation annuelle au challenge mobilité porté par l'ADEME en collaboration avec Vienne Condrieu Agglomération

ZOOM

DÉMOLITIONS : GESTION ET RECYCLAGE DES DÉCHETS

En 2022, Advivo a démoli deux de ses résidences viennoises : l'ancien foyer des jeunes travailleurs de Cancanne et la résidence Albert Thomas située au cœur du quartier de Saint-Martin à Vienne..

Dans la poursuite des efforts fournis par l'Office pour limiter son impact sur l'environnement, Advivo a tenu à ce que ces deux démolitions d'ampleurs soient exemplaires en terme de gestion et de recyclage des déchets.

A Saint-Martin, les matériaux de déconstruction ont été triés, évacués et revalorisés à 90% :

- Les bétons et pierre (1200 tonnes) ont été intégralement concassés pour être réutilisés en sous couche de voirie,
- Le bois et les vitrages non armés ont pu être recyclés à 100%,
- Les PVC issus des fenêtres ont également pu bénéficier d'une filière de recyclage par le biais des fabricants de fenêtres neuves qui broient les plastiques avant de les fondre à nouveau pour réaliser de nouvelles menuiseries.

Même rigueur pour le foyer des jeunes travailleurs où le béton a été recyclé à environ 90%, les déchets amiantés ont été envoyés et traités dans une décharge spécialisée et les éléments retirés lors du curage ont été triés pour être valorisés au mieux.



Démolition de la résidence Albert Thomas, quartier de Saint-Martin Vienne - Septembre 2022





INSCRIRE LE LOCATAIRE *au cœur de nos actions*

UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ

2 agences et 5 antennes au service des locataires



Composé notamment de régisseurs, ce pôle permet de centraliser toutes les réclamations techniques recueillies par les chargées d'accueil et assistantes déléguées qui traitent les mails, courriers etc..

Les régisseurs sur le terrain ont pour rôle de transmettre toutes anomalies dans les parties communes (nettoyage, ampoules grillées...) mais aussi de se rendre chez les locataires pour constater les problèmes rencontrés et vérifier les travaux réalisés.

Les régisseurs interagissent très souvent avec les agents techniques de l'Office. Ces derniers sont notamment chargés de réaliser une veille technique dans les parties communes et parfois des menus travaux dans les logements.

Véritable courroie des services de proximité, les régisseurs et les agents techniques du Pôle permettent de maintenir un lien permanent avec les locataires. Une proximité primordiale, au coeur des priorités de l'Office et de son ADN.



Le pôle état des lieux est composé d'une responsable, de 2 assistantes déléguées, de 3 techniciens état des lieux et de 4 agents techniques. En 2022 le pôle état des lieux a réalisé :

101

visites conseils

440

états de lieux entrants

360

états de lieux sortants

2 891

bons de commande réalisés

1 254 400€

montant total
des travaux réalisés



Le Pôle clientèle permet d'optimiser le service rendu aux locataires et de leur apporter des réponses adaptées. Il est composé de 5 gestionnaires de clientèle et de 5 chargées d'accueil.

391

appels de courtoisie réalisés 1 mois après l'entrée du locataire afin de s'assurer que l'arrivée dans le logement s'est bien déroulée, et que les locataires ne rencontrent pas de problèmes particuliers.

87 885

appel reçus sur l'année et l'ensemble des agences et antennes de l'Office, soit une moyenne de 240 appels par jour.

155

Dossiers de Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) montés en 2022.



Le Pôle Sécurité Tranquillité Sinistres permet de centraliser et de traiter toutes les demandes de troubles de voisinage, d'incivilités et de sinistres. En 2022 :

631

Faits d'incivilités signalés au Pôle sécurité pour une facture totale de 129 000€

264

sinistres gérés : de l'expertise à la réalisation des travaux et clôture des dossiers.

361

caméras de surveillance réparties sur 61 sites

46

Locataires convoqués



advivo

construisons la vie ensemble

Office Public de l'Habitat

AGENCE DE PONT-ÉVÊQUE

Horaires d'ouverture - du lundi au vendredi
10h à 12h

Accueil technique - du lundi au vendredi
8h30 à 17h

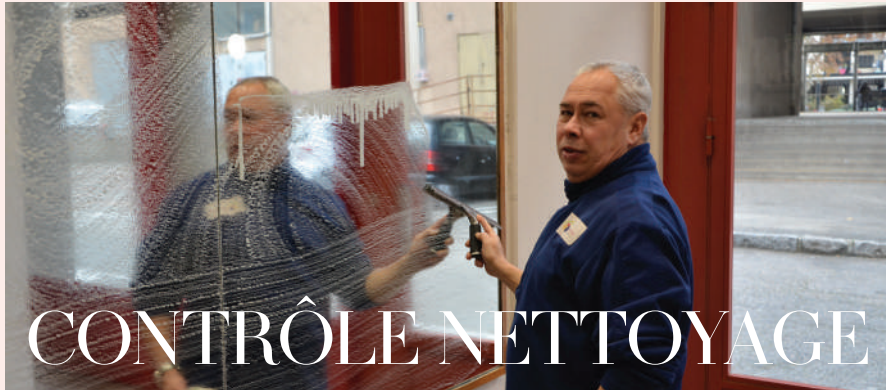
Téléphone : 02 31 20.60
Email : ponteveque@advivo.fr



AGENCE DE PONT-ÉVÊQUE ET
DES COMMUNES EXTÉRIEURES

AMÉLIORER

le quotidien des locataires



Le nettoyage des parties communes est aussi une priorité pour Advivo dans le cadre de la qualité de service rendu aux locataires.

En 2022, 797 contrôles ont été effectués sur le patrimoine de l'Office. En complément de ces contrôles, une adresse mail (proprete@advivo.fr) est dédiée à toutes les réclamations relatives au nettoyage.

Cet outil a permis de mieux cibler les réclamations des locataires et ainsi répondre plus rapidement et efficacement.

797

contrôles réalisés en 2022

+40%

de contrôles jugés excellents
comparés à l'année 2021



Ce dispositif permet de remercier la fidélité de nos locataires. Au bout de 25 années passées dans le même logement, l'Office propose aux locataires d'effectuer des travaux d'embellissement dans la pièce de leur choix (murs, plafonds, boiseries, etc.).

L'Office a souhaité maintenir ce dispositif, malgré l'impact sur les finances de la Loi de Finances 2018.

En 2022, 25 logements ont pu bénéficier de cette prime de fidélité.

13 260€

coût total

530€

moyenne par logement



CHANTIERS D'ÉTÉ

2^{ème} édition

Chaque année et depuis 2001, les chantiers d'été sont organisés sur le patrimoine d'Advivo durant 4 semaines.

Ces chantiers offrent la possibilité à des jeunes d'accéder à une première expérience professionnelle rémunérée tout en contribuant à améliorer leur cadre de vie. En 2022 et suite à une volonté des candidats, ces derniers ont pu travailler deux semaines consécutives, contre une semaine sur les précédentes éditions.

En 2022, 48 enfants de locataires Advivo ont été mobilisés sur les résidences du Grand Estressin et de Cancanne à Malissol, à Vienne et au Plan des Aures à Pont-Evêque : réfection des peintures des halls, des montées d'escaliers, des locaux poubelles, etc.

Coût total : 60 000 €.



CONSEIL DE CONCERTATION *locative du patrimoine*

Le Conseil de Concertation Locative du Patrimoine rassemble les associations de locataires et les équipes d'Advivo autour des thèmes de la gestion des immeubles, des projets d'amélioration, des conditions d'habitat et du cadre de vie des locataires.
Il s'est réuni 4 fois en 2022.

Quelques exemples de thèmes abordés en 2022 :

- Bouclier tarifaire du gaz
- Protocole « Elections des représentants de locataires »
- Aménagement de salles de bains
- Présentation de la régularisation de charges

ZOOM

LES ELECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES

En tant qu'administrateur, le représentant des locataires est un véritable porte-parole au sein du Conseil d'Administration et du Conseil de Concertation Locative du Patrimoine, il participe également à diverses commissions pilotant le fonctionnement de l'Office: la Commission des Finances, la Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements, la Commission d'Appel d'Offres, le Bureau... Lui-même locataire, il participe activement aux grandes décisions d'Advivo concernant sa politique générale, les programmes de constructions et de travaux, la gestion des résidences, la qualité des logements, les attributions de logements, l'évolution des loyers, la maîtrise des charges etc..

Du 17 novembre au 11 décembre 2022, l'ensemble des locataires Advivo ont été invités à voter pour élire leurs nouveaux représentants des locataires. Le dépouillement s'est déroulé le lundi 12 décembre à 14h au siège d'Advivo.

914

votants (15.58% des inscrits)

886

votes exprimés

Ont obtenu :

- Liste CLCV : 389 voix (43.91% des votes exprimés), soit 2 sièges
- Liste INDECOSA-CGT : 252 voix (28.44% des votes exprimés), soit 1 siège
- Liste CGL 38 : 129 voix (14.56% des votes exprimés), soit 1 siège
- Liste CNL : 116 voix (13.09% des votes exprimés), soit 1 siège

Sont donc élus Administrateurs d'Advivo :



CLCV

Mr Jacques DUC

Mme Noëlle GAULARD



CGL 38

Mme Ouaiba ZERROUKI



INDECOSA-CGT

Mr Jacqui BRUNET



CNL

Mr Roger MUNK

VISITES *à domicile*

Mises en place en 2001, les visites à domicile sont l'occasion de rencontrer les locataires mais aussi de mesurer l'état du patrimoine et de prendre à l'issue les décisions qui s'imposent en terme de réhabilitations ou de programmes de travaux.

Thierry Kovacs, Président d'Advivo, Nicolas Berthon, Directeur Général et les équipes de l'Office ont ainsi rendu visite à 102 locataires Advivo en 2022.

7

visites organisées sur l'année

102

locataires rencontrés



*Thierry Kovacs, Président d'Advivo lors
d'une visite à domicile à Estressin*

INFORMATION *et communication*

Différents moyens sont déployés de façon régulière afin d'informer nos locataires et contribuent à renforcer la proximité et la satisfaction:

- Site internet avec espace locataire
- Chatbot : outil conversationnel disponible 24h/24h sur la page d'accueil de notre site internet, il fonctionne grâce une intelligence artificielle qui analyse la demande et détecte des mots clés lui permettant d'y apporter une réponse.
- Plaquettes et dépliants informatifs
- Journal Entrée
- Affichage dans les halls des résidences et en antenne
- Flash infos par SMS et par email
- Astreinte téléphonique gratuite et disponible en dehors des horaires d'ouvertures (y compris les week-ends et jours fériés) pour les urgences techniques
- Accès 24/24h et 7/7j à une information actualisée et ciblée sur les réseaux sociaux Advivo : linkedin, twitter et youtube

63 650

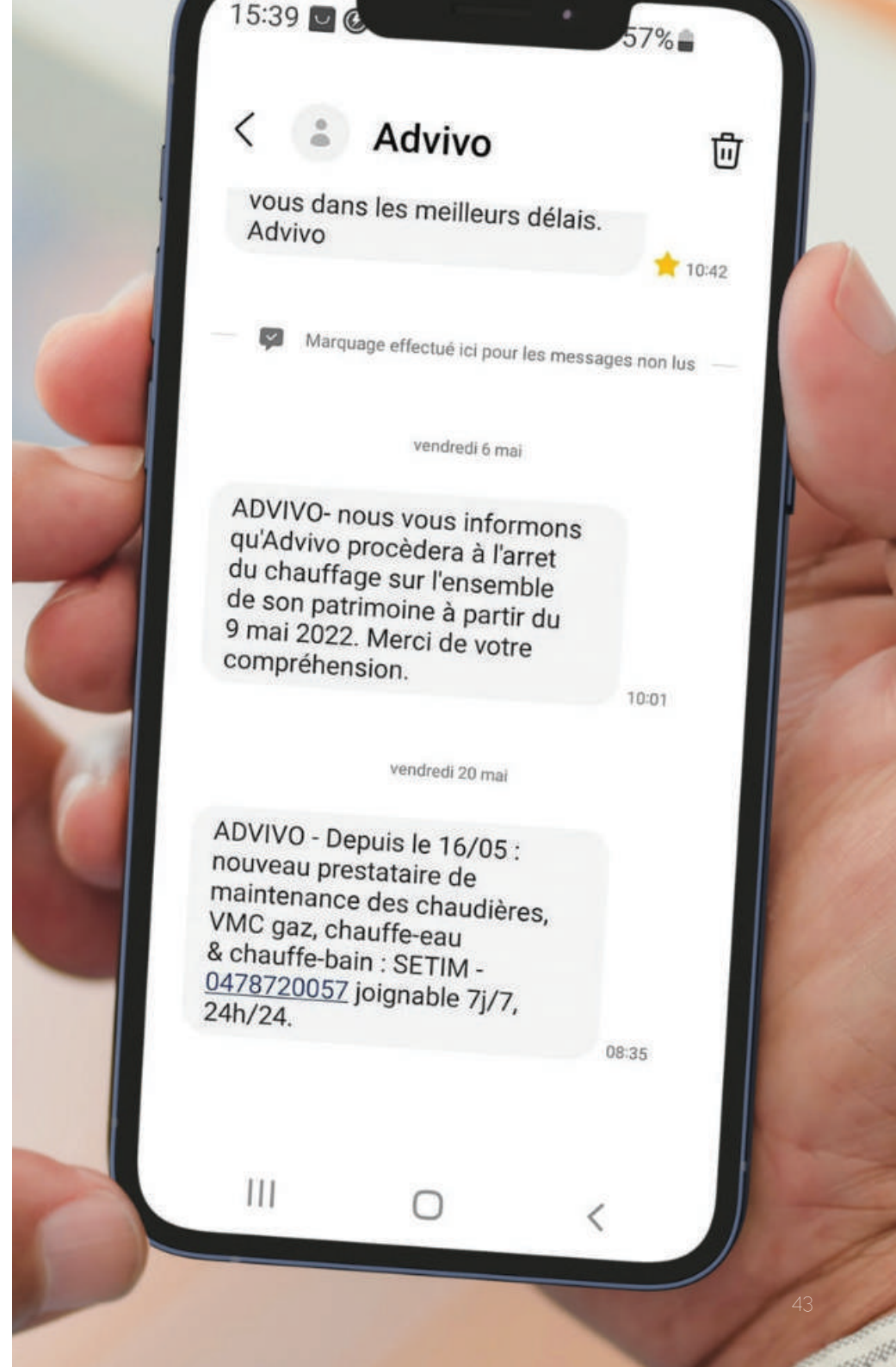
visites sur le site internet

101 265

SMS envoyés

26 400

magazines Entrée distribués



INSCRIRE LE LOCATAIRE

au cœur de nos actions



Quelles actions sont mises en place pour favoriser la relocation ?

Lors du départ d'un locataire, nous mettons tout en œuvre pour proposer un logement attractif et habitable immédiatement.

Dans un premier temps, nous commandons les diagnostics techniques et immobiliers indispensables pour la remise en location. Ces documents attestent la conformité du bien avec les normes en vigueur.

Dans la continuité, le logement est visité par un de nos techniciens afin qu'il en évalue son état. Nos équipes commandent, si nécessaire, des travaux de réfection afin que le logement corresponde à notre standard qualité conformément aux accords collectifs signés avec les associations de locataires.

Avant l'entrée du nouveau locataire, le pôle état des lieux réalise une visite de vérification du logement (visite feu vert) permettant de se garantir que les 15 points de contrôle qualité sont atteints.

Afin de s'assurer de la satisfaction du locataire, le nouvel occupant est contacté un mois après son emménagement par nos chargés de clientèle (appel de courtoisie).

Chaque départ est pour nous l'occasion de pérenniser et de valoriser notre patrimoine.

Notre objectif est de permettre une relocation rapide de nos logements et de répondre à l'attente de nos locataires.



ACCOMPAGNER
Tous les parcours

DIRECTION DE LA GESTION LOCATIVE



Gladys Sarkissian, Responsable pôle copropriétés, commerces et vente, Murielle Béraud, Responsable pôle recouvrement, Saadia Lemaissi, responsable pôle locations, Emilie Roche, Responsable pôle quittance, copropriétés, commerces et vente et Laurent Acosta, Directeur de la gestion locative

PROFILS DES LOCATAIRES

et des logements

14 786

locataires

53 ans

Moyenne d'âge
des locataires

48 %

Bénéficiaires APL

6 106

Logements

6.80%

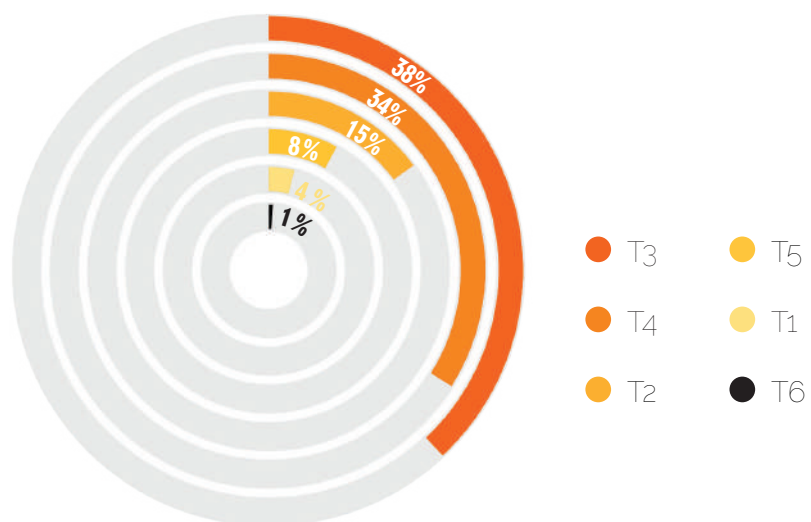
Taux de rotation

10 ans

Durée de présence
moyenne dans un
logement



TYPOLOGIE *des logements*



91%

logements collectifs

9%

logements individuels

348€

loyer moyen

COMMISSION D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS *et d'examen de l'occupation des logements*

23

commissions

1 105

nouveaux entrants

1 484

dossiers examinés

19%

de mutations

890

propositions

81%

de nouvelles attributions

434

attributions



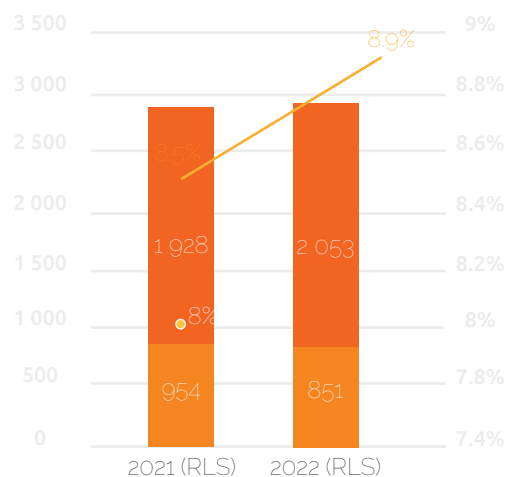
PÔLE LOCATION



PÔLE QUITTANCEMENT

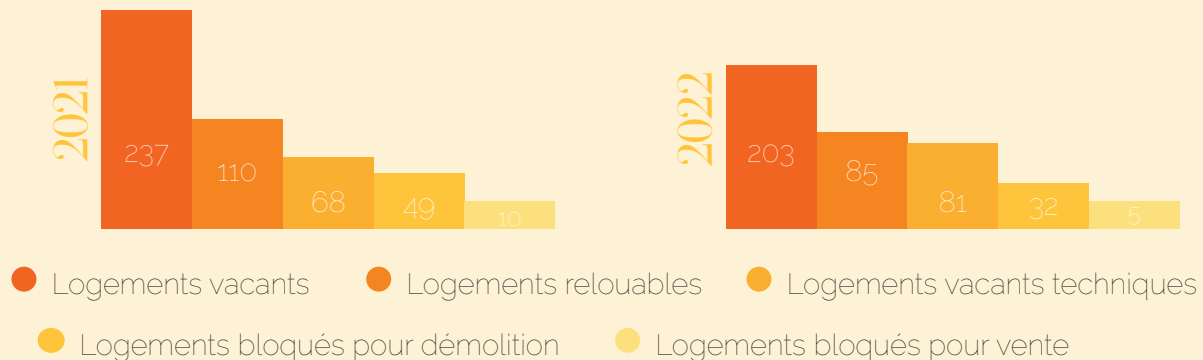
LES RISQUES *locatifs*

L'impayé augmente de +22 K€ (quittancement de décembre exclus), il s'établit à 2 904 K€ contre 2 882 K€ en 2021. La dette diminue sur les locataires présents de -103 K€ et augmente sur les locataires partis de +125 K€. Les impayés locatifs sont repartis à la hausse depuis 2021. L'impayé des présents représente 29% de l'impayé total et l'impayé des partis 71%.



EVOLUTION DES IMPAYÉS TOTAUX EN K€ ET EN % DES LOYERS ET CHARGES

- Impayés des locataires partis
- Impayés des locataires présents (hors quittancement de décembre)
- Impayés totaux Advivo en % des loyers et charges
- Impayés totaux médiane des offices en % loyers et charges



LOGEMENTS VACANTS AU 31/12

Le stock de logements vacants évolue positivement passant de 237 logements à 203 logements (-34 logements) en 2022.



LES MESURES ADVIVO FACE À LA HAUSSE DES PRIX DE L'ÉNERGIE

En réaction à la flambée mondiale des prix de l'énergie, que ce soit pour le gaz ou pour l'électricité, Advivo a dû établir un plan d'action sans précédent pour limiter l'impact de cette hausse des prix sur le pouvoir d'achat de ses locataires.

En effet, le bouclier tarifaire mis en place par le gouvernement en avril 2022 et bloquant le prix du gaz à 48,31€ MWh (source DALKIA) n'a pas empêché une forte augmentation des coûts de l'énergie dont l'Office a dû tenir compte pour procéder à la régularisation de charges. Advivo a également dû prendre en considération l'évolution du prix de gaz liée plus particulièrement à la guerre en Ukraine et qui a vu ce prix dépasser les 150€ le MWh.

Face à cette hausse historique des coûts de l'énergie, Advivo, conjointement avec les associations de locataires ont décidé de décaler la régularisation de charges à la fin du 3ème trimestre de l'année 2022 pour l'ensemble des locataires afin de leur éviter de devoir déboursier une somme trop importante.

Toujours en collaboration avec les associations de locataires et suite à un sondage effectué auprès des locataires bénéficiant du chauffage collectif gaz sur la température délivrée dans les logements, il a été décidé que la température minimale serait de 20°C en journée et qu'un réduit de nuit serait généralisé de 22h à 6h avec une température minimale de 19°C.

Les équipes d'Advivo sont mobilisées au quotidien et à l'entière disposition des locataires, notamment notre conseillère en économie sociale et familiale, qui les accompagne de façon personnalisée pour gérer au mieux l'impact de cette hausse des coûts de l'énergie sur leur budget.

PÔLE RECouvreMENT





Laurent Acosta
Directeur de la gestion locative

ACCOMPAGNER *tous les parcours*

Face à un contexte inflationniste, quelles actions avez-vous mises en place pour lutter contre les impayés ?

Depuis trois ans maintenant, le contexte international et national instable a des répercussions sur nos locataires qui font potentiellement face à des difficultés sociales et/ou financières nouvelles.

Plusieurs actions ont été mises en place pour les accompagner dans leurs problématiques, nous avons notamment recruté une Conseillère en Economie Sociale et Familiale afin de répondre directement aux demandes de nos locataires ou les orienter vers le bon interlocuteur qui pourra leur venir en aide dans leurs démarches.

Nous avons également renforcé le nombre de nos visites à domicile pour aller à l'encontre de nos locataires et leur apporter des solutions et notre soutien.

Un travail important a aussi été fourni pour réajuster les provisions de charges notamment visant le chauffage collectif afin de ne pas mettre en difficultés les ménages lors des régularisations de charges.

Notre volonté a été de présenter ce travail et d'en discuter de façon collaborative avec les représentants des locataires au sein des Conseils de Concertation Locative.



STABILITÉ ET PERSPECTIVES

*Les résultats d'une structure
financière solide*

LES RÉSULTATS FINANCIERS

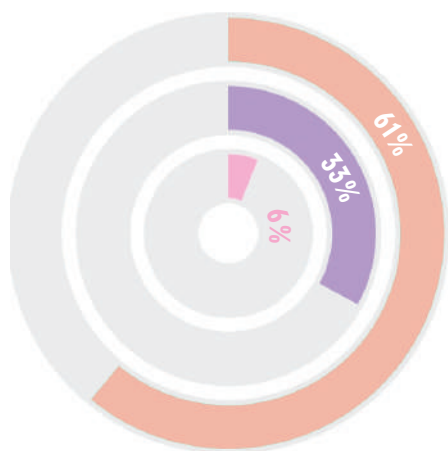
En 2022

Advivo gère au 31.12.2022 un patrimoine de 6 106 logements entièrement conventionnés, dont 52% situés en QPV (Quartiers Prioritaires de la Ville). L'âge moyen de ce patrimoine est de 42 ans. Plus de la moitié du patrimoine a été réhabilitée depuis l'origine.

Sur l'exercice 2022, Advivo a réhabilité 137 logements : Nymphéas I (28 logements), Vimaine I (23 logements), 33-35 quai Riondet (32 logements), Isle IV (54 logements).

Les investissements 2022 s'élèvent à 16.3 M€ contre 13.6 M€ en 2021, soit une hausse de 2.7 M€ (+19.6%). 15.9 M€ concernent des investissements locatifs sur le patrimoine et 347 K€ des investissements informatiques. 1 007 € par logement sont investis en renouvellement de composants et travaux de réhabilitation. Le niveau des investissements 2022 est élevé et a retrouvé son rythme d'avant Covid. 61% des investissements concernent la construction (9.7M€), 33% des travaux de réhabilitation (5.2M€) et 6% des remplacements de composants (1M€).

INVESTISSEMENT 2022



- Constructions et VEFA - 61%
- Réhabilitations et AA - 33%
- Renouvellement de composants - 13%

CHIFFRES CLÉS

32.9 M€

chiffre d'affaires

16.3 M€

Investissements

4.8 M€

Résultat de l'exercice

3.9 M€

Autofinancement d'exploitation

6.2 M€

Investis dans les réhabilitations

9.7 M€

Investis dans les constructions neuves



PÔLE FINANCIER ET COMPTABLE



ACTIF / PASSIF

Bilan

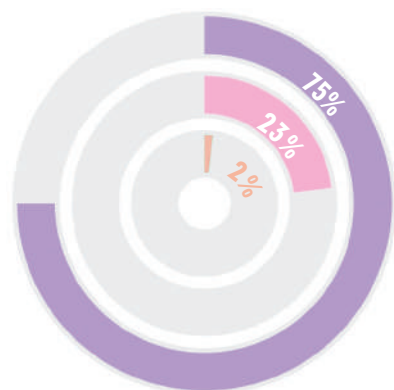
En 2022, le total bilanciel est de 253.6 M€ en progression de 5.5% par rapport à 2021.

L'actif se décompose en immobilisations nettes comptent pour 189.1 millions d'euros soit 75% de l'actif, créances ou valeurs réalisables à court terme pour 6.2 millions d'euros et représentent

2% de l'actif et disponibilités pour 58.3 millions d'euros soit 23% de l'actif.

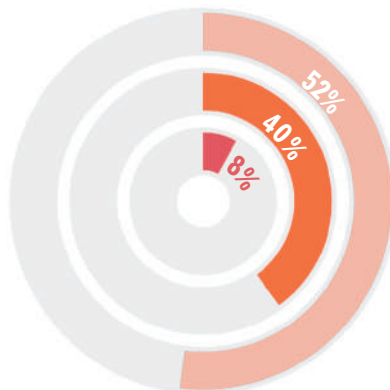
Le passif se décompose en fonds propres pour 97.1M€, provisions pour risques et charges pour 4.6M€, dettes financières pour 129.2M€ et autres dettes pour 22.7M€.

ACTIF



- Immobilisations nettes
- Disponibilités et placements
- Créances nettes

PASSIF

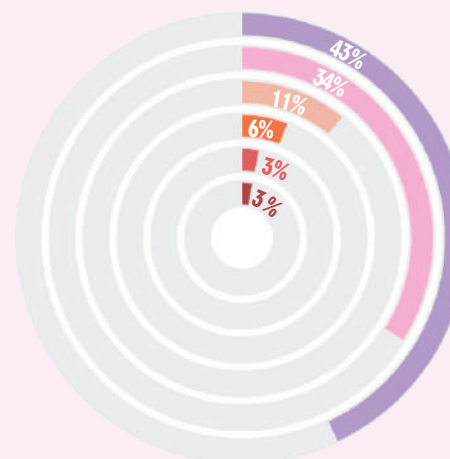


- Dettes financières
- Fonds propres et provisions
- Lignes de trésorerie et autres dettes

AUTRES PRODUITS

locatifs

Autres produits locatifs



- Loyers garages et parkings
- Loyers commerciaux
- Loyers téléphonie
- Loyers des jardins
- Loyers des foyers
- Supplément de loyers + accords collectifs

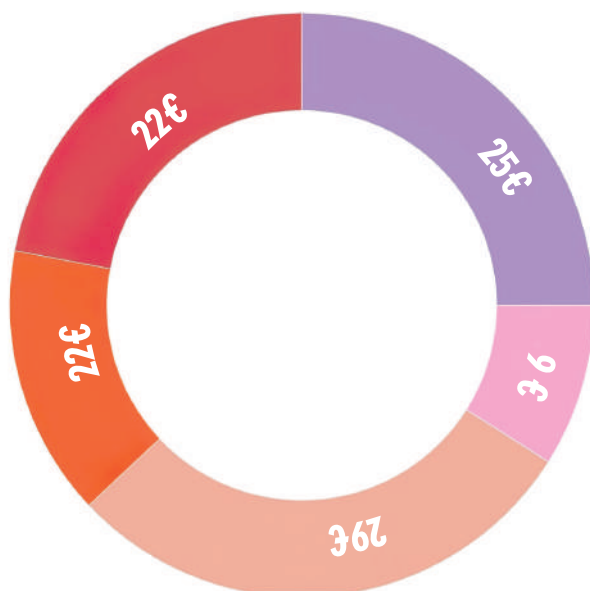
Les produits locatifs s'élèvent à 25 928 K€ (loyers des logements, foyers, garages, commerces, jardins...) et ont progressé de 1% sur un an. La RLS (Réduction de Loyer de Solidarité mis en place par la loi de finances 2018) ponctionne les loyers logements de 1.6M€ en 2022, soit une perte cumulée depuis 2018 de 7.1 M€.

Advivo, depuis de nombreuses années, augmente faiblement ses loyers logements : 0.4% en 2022 (IRL de référence 0.4%), 0.5% en 2021 (IRL de référence 0.66%), après 0.75% en 2020 (IRL de référence 1.53%), 1% en 2019 qui a succédé à 3 années sans augmentation.

Les autres loyers (garages, commerces, jardins, foyers) s'élèvent à 2 665 K€ et ont progressé de 1.1% entre 2021 et 2022. Les loyers commerciaux représentent 45% des autres loyers et les garages 43%.

ZOOM

QUE FAIT ADVIVO AVEC 100€ DE LOYER



- Coûts de fonctionnement
- Marge liée à l'activité locative
- Annuités
- Taxe foncière
- Maintenance





Rachel Blanc
Directrice des ressources

STABILITE ET PERSPECTIVES

Les résultats d'une structure financière solide

Quel bilan pouvez-vous dresser de cette année 2022 et quelles sont les perspectives sur les années futures ?

L'année 2022 a permis de dégager des marges financières nécessaires et indispensables pour les années futures dans un contexte de forte inflation et de remontée des taux d'intérêts.

En 2022, Advivo a beaucoup investi dans son parc locatif aussi bien en travaux de réhabilitation, renouvellements de composants (1 007€/logement) qu'en maintenance (954€/logement). Les coûts de gestion et d'annuités ont été maîtrisés. L'autofinancement d'exploitation a été satisfaisant à 15% des loyers.

Cependant la croissance très rapide du taux du livret A (0.5% en janvier 2022, puis à 1% au 1er février 2022, 2% au 1er août 2022, 3% au 1er février 2023) va alourdir fortement la charge d'intérêts payée par Advivo à partir de 2023. En effet, 76% de l'encours de la dette d'Advivo est indexé sur le livret A. Couplée à la baisse des APL par la mise en place de la RLS (Réduction de Loyer de Solidarité) depuis 2018, qui ont grevé les recettes d'Advivo de 7.1 M€, à l'augmentation des impayés, à la hausse des coûts de construction et des charges d'exploitation, le modèle économique du secteur HLM va connaître un fort effet de ciseaux au cours des années 2023 et 2024.



DES COLLABORATEURS

Engagés et solidaires

FAVORISER ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

L'expression «qualité de vie au travail» (QVT) apparue dans les années 70 a été remplacée par QVCT : «qualité de vie et des conditions de travail» le 31 mars 2022 pour affirmer davantage l'importance des conditions de travail de chaque collaborateur. Les actions menées au sein d'Advivo permettent de poursuivre nos engagements et notre dynamisme, avec la mise en place de plusieurs actions en 2022 :

- Février : fin des travaux de réfection des antennes/agences de Saint-Martin et Pont Evêque
- Mars : mise en place du recyclage du matériel d'écriture dans les agences et antennes
- Avril : renouvellement de 18 sièges de bureau
- Juin : journée du personnel (1ère depuis la covid)
- Juin : Participation au challenge mobilité (340kms parcourus en mode de transport doux)
- Octobre : Journée rose pour octobre rose
- Novembre : réfection salle de réunion et création d'une salle de déjeuner au siège
- Novembre : réfection antenne de l'Isle
- Novembre : réfection vestiaires des agents de propreté à Saint-Martin,
- Décembre : collecte de boîtes solidaires au profit des Restos du cœur, journée du pull de Noël, père Noël mystère...



Réfection de l'antenne de Saint-Martin à Vienne



Chasse aux oeufs de Pâques organisée dans le cadre du journal interne Advi'news



Réfection des vestiaires des agents de propreté



Inauguration de la salle de déjeuner du siège social

99

Salariés au 31
décembre 2022

58

Femmes

41

Hommes

90/100

Note obtenue à l'index
d'égalité professionnelle
femmes/hommes

15

Entrées
9 : CDI
6 : CDD

15

sorties

49 ans

âge moyen

12 ans

Ancienneté
moyenne



PÔLE RESSOURCES HUMAINES



MOBILISER

Les équipes

Advivo mobilise ses équipes avec des initiatives visant à sensibiliser, motiver, former les collaborateurs et se rencontrer lors de moments de convivialité et de partage afin de développer le bien-être au travail et l'esprit d'équipe.

Ainsi, via notre journal interne « Advi'news », est né à la rentrée de septembre le moment mensuel « Immersion en terre inconnue » dans les services ou encore l'instant « TAC O TAC », format vidéo durant lequel les salariés se prêtent au jeu de l'interview spontanée.

“ C’est une chance de pouvoir découvrir les aspects des différents métiers de l’Office. Je peux dire que c’est une immersion réussie ! ”

Ophélie Fournier, gestionnaire contrats de maintenance en immersion au sein du pôle propreté, octobre 2022



“ C’était une expérience enrichissante. J’ai découvert un métier bien différent de celui que j’avais imaginé ”

Grégory Sainte-Luce, Gestionnaire de commercialisation en immersion au sein du pôle recouvrement, décembre 2022



DEVELOPPER

La performance professionnelle

La formation continue est un axe fort pour développer et renforcer les compétences des collaborateurs et améliorer leur savoir-faire.

Avec plus de 80 participants, le plan de formation 2022 a été priorisé sur l'axe dit « Métier » avec des formations collectives sur la fonction de régisseur, les fonctionnalités de notre système informatique, ou encore la gestion des conflits.

Ce sont plus de 764 heures de formation qui ont été réalisées en 2022 pour un budget de 56K€ soit **une évolution de +8.2%**.

Par la formation, nos objectifs (3F) sont de :

- Fidéliser,
- Fédérer,
- Faire grandir les talents présents au sein de l'office.

764

Heures de formations
réalisées

56K€

de budget alloués à
la formation



DES COLLABORATEURS *Engagés et solidaires*

Comment créer du lien entre les collaborateurs ?

Créer du lien entre collaborateurs, c'est donner envie à chacun d'être l'animateur d'un petit moment du quotidien pour renforcer les liens entre collègues et amener une dynamique interne attrayante.

Nous retrouvons le lien au travers des formations, des échanges du quotidien, les actions menées et suivies tout au long de l'année.

Chez Advivo, trois actions sont à l'honneur :

- 1- « Bienvenue » : Mail annonçant l'arrivée d'un nouveau collaborateur avec sa photo et ses coordonnées professionnelles
- 2- « En terre inconnue » : Immersion une fois par mois vers le métier d'un collègue, l'intérêt envers autrui
- 3- « La journée du personnel » : La communication pour créer de la cohésion.

La journée du personnel organisée en juin dernier a été un véritable moment de cohésion.

Nous poursuivrons nos actions sur 2023 pour tisser encore plus durablement du lien entre chacun de nous.



Elections professionnelles, Président(e)s et assesseurs des bureaux de vote des 3 collèges - Novembre 2022



UN DIALOGUE SOCIAL SOLIDE

L'existence d'un CSE au sein d'Advivo est un véritable atout pour développer le dialogue social. La mission des membres qui le composent est d'assurer l'expression collective des salariés dans leurs intérêts sur des thématiques précises comme l'organisation du travail, la sécurité...

L'objectif est d'échanger, d'être informé tous les 2 mois sur la situation économique de l'office, les orientations stratégiques engagées et les conséquences sur l'activité, l'emploi, l'évolution de nos métiers, la formation, le plan de développement des compétences, sans oublier notre politique sociale avec les actions menées toute l'année.

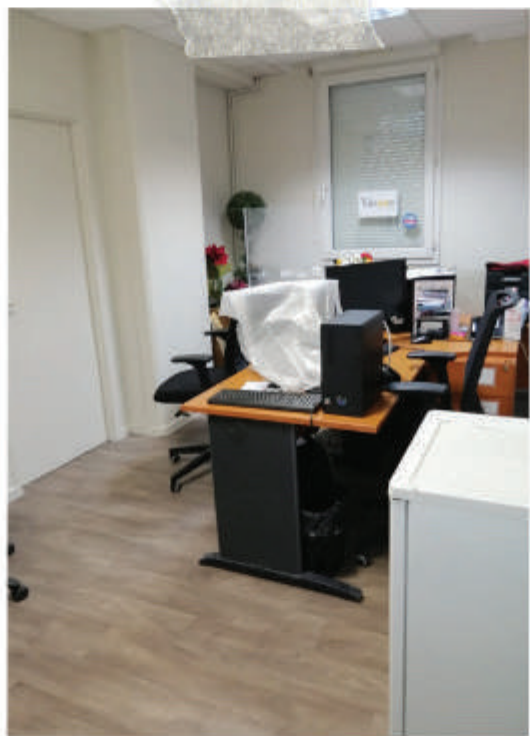
7

réunions organisées
en 2022

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

2022 a été marquée par le renouvellement des membres du CSE. Les élections se sont déroulées en fin d'année. L'implication des collaborateurs d'Advivo est soulignée avec un taux de participation atteignant presque les 92%. Le nouveau bureau composé de 5 titulaires et 4 suppléants a pris place fin décembre.

TEMPS FORTS 2022



JANVIER – NOVEMBRE

Travaux de réfection des antennes de Saint-Martin et de l'Isle ainsi que de l'agence de Pont-Evêque et des vestiaires des agents d'entretien

DÉCEMBRE

Collecte de boîtes solidaires au profit des Restos du Coeur de Vienne



JUIN

Journée du personnel

JUIN

Journée du personnel



DÉCEMBRE

Distribution de cadeaux surprises au Pôle technique



NOVEMBRE

Inauguration de la nouvelle salle de déjeuner du siège social

OCTOBRE

Lancement des «immersions»
dans les services



JUIN

Visite du patrimoine lors de la
journée du personnel

DÉCEMBRE

Journée du pull de Noël



DÉCEMBRE

Concours de sapin de Noël
inter-antennes/agences

DÉCEMBRE

Père Noël mystère



OCTOBRE

«Journée rose» pour
octobre rose



1 square de la Résistance
BP20124 - 38209 Vienne
Tél : 04.74.78.39.00
accueil@advivo.fr
www.advivo.fr



Directeur de la publication : Nicolas Berthon

Rédaction : Rachel Blanc • Jean Casanova • Laurent Acosta • Laurence Brun • Bernard Tépélian • Melody Besse

Conception et réalisation : Melody Besse

Crédits photos : Advivo • Actua Drone

Impression : ABEOS

Mai 2023